

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01220

Numéro SIREN : 814 237 012

Nom ou dénomination : 2MCV PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2019 sous le numéro de dépôt 7426

Greffe du tribunal de commerce de BOURG-EN-BRESSE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 12/07/2019

Numéro de dépôt : 2019/7426

Déposant :

Nom/dénomination : 2MCV PARTICIPATIONS

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 814 237 012

N° gestion : 2015 B 01220

Désignation de l'entreprise 2MVC PARTICIPATIONS

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 931 000)	DA	931 000	931 000	931 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	15 495	9 507	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	84 878	52 995	
	Report à nouveau	DH	84 877	52 995	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	46 059	119 753	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	1 162 309	1 166 250	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 160	4 620	
	Dettes fiscales et sociales	DY	126 890	121 516	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	15 000	28 800	
Compte régulier	EB				
	Produits constatés d'avance (4)				
TOTAL (IV)	EC	144 050	154 936		
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 306 359	1 321 187		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	144 050	154 936		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		2MCV PARTICIPATIONS				Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF	
			} services*	FG	397 500	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		397 500	FK		FL	397 500
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	3 743	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1	
						FR	401 243	
Total des produits d'exploitation (2) (I)							350 000	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	33 421	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 524	
	Salaires et traitements*					FY	240 305	
	Charges sociales (10)					FZ	122 201	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	}	- dotations aux amortissements*		GA		
				- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant			dotations aux provisions*		GC	
		Pour risques et charges		dotations aux provisions		GD		
	Autres charges (12)					GE	130	
					GF	400 581		
Total des charges d'exploitation (4) (II)							334 110	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	663	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	76 612	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 784	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	78 396	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	537	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	537	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	78 396	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	79 059	
							122 186	

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copied Group

Désignation de l'entreprise		2MCV PARTICIPATIONS		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	33 000			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	33 000			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(33 000)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			2 433	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	479 640		456 833	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	433 581		337 080	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	46 059		119 753	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP			
		- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	78 396		106 148	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			57	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)	HX				
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	3 743			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6						
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles obligatoires A9						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
ABANDON DE COMPTE COURANT			33 000			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepid Group

ANNEXE

Exercice du 01/02/2018 au 31/01/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 306 359.44 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 397 500.00 Euros et dégageant un bénéfice de 46 058.84 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/02/2018 au 31/01/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du commerce - articles L 123-12 et L.123-28)

(Décret n°83-1020 du 29/11/83) (Règlement CRC n°99-03 : PCG)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires**COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN**

ANNEXE

Exercice du 01/02/2018 au 31/01/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	967 500		
TOTAL	967 500		
TOTAL GENERAL	967 500		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			967 500	967 500
TOTAL			967 500	967 500
TOTAL GENERAL			967 500	967 500

Etat des amortissements

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances			
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	108 000	108 000	
Personnel et comptes rattachés	2 335	2 335	
Impôts sur les bénéficiaires	14 984	14 984	
Taxe sur la valeur ajoutée	360	360	
Groupe et associés	194 669	194 669	
TOTAL	320 347	320 347	

Etat des dettes				
	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	2 160	2 160		
Personnel et comptes rattachés	56 261	56 261		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44 510	44 510		
Taxe sur la valeur ajoutée	24 930	24 930		
Autres impôts taxes et assimilés	1 189	1 189		
Autres dettes	15 000	15 000		
TOTAL	144 050	144 050		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	931000.0000	100			100

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/02/2018 au 31/01/2019

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	108 000
Total	108 000

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 160
Dettes fiscales et sociales	80 656
Autres dettes	15 000
Total	97 816

Charges et produits constatés d'avance

ANNEXE

Exercice du 01/02/2018 au 31/01/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié	Personnel mis à la dis- position de l'entreprise
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Total	5	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers**

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Avals et cautions BLOCAGE C/C EMERAUDE LINGERIE	50 000
Total (1)	50 000
(1) Dont concernant les filiales	50 000

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/02/2018 au 31/01/2019

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS EMEURAUDE LINGERIE	25 000	100 00	1 186
- SARL NL SPORT	100 000	100.00	185 672
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SAS TAF EMERAUDE	50 000	25.00	31 806
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- ABANDON DE COMPTE COURANT AU PROFIT DE	33 000	
- LA FILIALE SAS TAF EMERAUDE AVEC CLAUSE		
- DE RETOUR MEILLEUR FORTUNE		
Total	33 000	

PONARD VALERIE Président

SAS 2MCV PARTICIPATIONS

420 Avenue François Pignier
01000 BOURG EN BRESSE

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2019**



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Vacc", is written over a horizontal line.

SAS 2MCV PARTICIPATIONS
Société par Actions Simplifiée au capital de 931 000 Euros

Siège social : 420 Avenue François Pignier
01000 BOURG EN BRESSE

RCS BOURG EN BRESSE 814 237 012

SOMMAIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	1- 3
ANNEXES :	
BILAN AU 31/01/2019	5- 6
COMPTE DE RESULTAT	7- 8
ANNEXE COMPTABLE	9- 13



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Hacsi', is written over a horizontal line.

SAS 2MCV PARTICIPATIONS
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 JANVIER 2019

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS 2MCV PARTICIPATIONS, relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 février 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

h

Cabinet Muraz Pavillet

1

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous signalons que les informations relatives aux délais de paiements prévues à l'articles D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

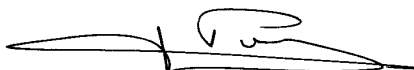
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Meylan, le 17 juin 2019



Le Commissaire aux comptes
Cabinet MURAZ PAVILLET
Représenté par Jean-Marc PAVILLET

ANNEXES



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. L.' or similar, written over a horizontal line.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/01/2019 - 12		Exercice N-1 31/01/2018 - 12	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, Brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques Matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations mises en équivalence					
Autres participations	967 500		967 500	967 500	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL II	967 500		967 500	967 500
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				504
	CRÉANCES (3)				
	Clients et Comptes rattachés	108 000		108 000	223 160
	Autres créances	212 347		212 347	104 875
Capital souscrit - appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	18 512		18 512	25 148	
Charges constatées d'avance (3)					
	TOTAL III	338 859		338 859	353 687
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 306 359		1 306 359	1 321 187

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/01/2019 12	Exercice N-1 31/01/2018 12
CAPITAUX PROPRIÉS	Capital (Dont versé : 931 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	931 000	931 000
	RESERVES		
	Réserve légale	15 495	9 507
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	84 878	52 995
	Report à nouveau	84 877	52 995
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	46 059	119 753
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	TOTAL I	1 162 309	1 166 250
AUTRES FONDS PROPRIÉS	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	TOTAL II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	TOTAL III		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 160	4 620	
Dettes fiscales et sociales	126 890	121 516	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	15 000	28 800	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance		
	TOTAL IV	144 050	154 936
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 306 359	1 321 187

(1) Dont à moins d'un an

144 050

154 936

 Segeco

6

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N° 31/01/2019-12			Exercice N° 1
	France	Exportation	Total	31/01/2018-12
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens				
Production vendue de Services				
	397 500		397 500	350 000
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	397 500		397 500	350 000
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 743	
Autres produits			1	0
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			401 243	350 000
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			33 421	22 439
Impôts, taxes et versements assimilés			4 524	3 838
Salaires et traitements			240 305	206 601
Charges sociales			122 201	101 231
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			130	0
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			400 581	334 110
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			663	15 890
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				



(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

7

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/01/2019 - 12	Exercice N-1 31/01/2018 - 12
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations (3)	76 612	106 148
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 784	685
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL V	78 396	106 833
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		537
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI		537
2: RESULTAT FINANCIER (V-VI)	78 396	106 296
3: RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	79 059	122 186
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
TOTAL VII		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	33 000	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VIII	33 000	
4: RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	33 000	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		2 433
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	479 640	456 636
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	433 581	397 080
5: BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	46 059	119 753



* Y compris :
 - Redevance de crédit bail mobilier
 - Redevance de crédit bail immobilier
 (3) Dont produits concernant les entreprises liées
 (4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

78 396

106 148
 57
 8



Handwritten signature

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 306 359.44 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 397 500.00 Euros et dégageant un bénéfice de 46 058.84 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/02/2018 au 31/01/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du commerce - articles L.123-12 et L.123-28)

(Décret n°83-1020 du 29/11/83) (Règlement CRC n°99-03 : PCG)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

ANNEXE

Exercice du 01/02/2018 au 31/01/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	967 500		
TOTAL	967 500		
TOTAL GENERAL	967 500		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			967 500	967 500
TOTAL			967 500	967 500
TOTAL GENERAL			967 500	967 500

Etat des amortissements

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients		108 000	108 000	
Personnel et comptes rattachés		2 335	2 335	
Impôts sur les bénéfices		14 984	14 984	
Taxe sur la valeur ajoutée		360	360	
Groupe et associés		194 669	194 669	
TOTAL		320 347	320 347	

Etat des dettes		Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés		2 160	2 160		
Personnel et comptes rattachés		56 261	56 261		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		44 510	44 510		
Taxe sur la valeur ajoutée		24 930	24 930		
Autres impôts taxes et assimilés		1 189	1 189		
Autres dettes		15 000	15 000		
TOTAL		144 050	144 050		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	931000.0000	100			100

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	108 000
Total	108 000

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 160
Dettes fiscales et sociales	80 656
Autres dettes	15 000
Total	97 816

Charges et produits constatés d'avance

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié	Personnel mis à la dis- position de l'entreprise
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Total	5	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers**

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Avals et cautions BLOCAGE C/C EMERAUDE LINGERIE	50 000
Total (1)	50 000
(1) Dont concernant les filiales	50 000

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/02/2018 au 31/01/2019

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS EMEURAUDE LINGERIE	25 000	100.00	1 186
- SARL NL SPORT	100 000	100.00	185 672
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SAS TAF EMERAUDE	50 000	25.00	31 806
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- ABANDON DE COMPTE COURANT AU PROFIT DE	33 000	
- LA FILIALE SAS TAF EMERAUDE AVEC CLAUSE		
- DE RETOUR MEILLEUR FORTUNE		
Total	33 000	

PONARD VALERIE Président

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 5 JUILLET 2019**

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2019
SOUMISE ET ADOPTEE**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 46 059 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice 46 059 euros

AFFECTATION

Dotations aux réserves :

A la réserve légale, soit 2 303 euros

Aux autres réserves, soit 13 756 euros

Dividendes

A titre de dividende 30 000 euros

Total 46 059 euros 46 059 euros

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 0,32 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 5 juillet 2019.

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est assujéti à l'imposition forfaitaire unique au taux global de 30%, sauf si elles optent à l'imposition de ces revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce dernier cas, l'intégralité du montant ainsi distribué sera éligible à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois derniers exercices, ainsi que de leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliés en France.

Exercice clos le :	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31 janvier 2018	50 000 euros			
31 janvier 2017	néant			
31 janvier 2016	néant			

Cette résolution, mise aux voix **est adoptée à l'unanimité**

Pour copie certifiée conforme,

Le Président
Valérie PONARD

